

EXTRAIT DU REGISTRE DES EXTRAITS DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 FEVRIER 2026

En l'an deux mille vingt-six, le dix-neuf février

Le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au siège de la communauté de communes, Maison Intercommunale des Services, 5 rue de la Gare – 54170 COLOMBEY les BELLES sous la présidence de Monsieur Philippe PARMENTIER

Membres du conseil communautaire en exercice : 57

Quorum : 29

Date de convocation : 13 février 2026

Votants présents (33) : Monsieur Eric MATHIEU ; Madame Emeline MAGNIER-CARETTI, Monsieur Roland MILLERY ; Monsieur Denis VALLANCE ; Monsieur Ludovic DELOCHE ; Monsieur Charles FRANÇOIS ; Monsieur Denis THOMASSIN; Monsieur Hervé MANGENOT ; Monsieur Jérôme RUFFIN ; Monsieur Alain GRIS; Monsieur Benjamin VOINOT; Monsieur Gérard WECKERING ; Monsieur Patrice BONNEAUX ; Madame Nathalie CROSNIER ; Madame Sonia CHAUMONT ; Monsieur Daniel THOMASSIN ; Madame Geneviève LOCH ; Monsieur Patrick AUBRY; Madame Valérie HOFFMANN ; Monsieur Denis VETIER ; Monsieur Patrick DETHOREY ; Monsieur Denis KIEFFER; Monsieur Régis BARBIER ; Monsieur Jean-Pierre CALLAIS; Monsieur Philippe PARMENTIER ; Monsieur Daniel VATTANT ; Monsieur Benoît GARNIER ; Monsieur Samuel GRIS ; Monsieur Roland HUEL ; Monsieur Cyril SANDERS; Madame Elisabeth DELCROIX; Monsieur Claude DELOFFRE ; Monsieur Alain ABSCHIEDT.

Avaient donné procuration (8) : Madame Clothilde MATHIOT (ALLAMPS) à Monsieur Denis VALLANCE (ALLAMPS) ; Madame Martine MICHEL (BLENOD LES TOUL) à Monsieur Jérôme RUFFIN (BLENOD LES TOUL) ; Madame Marie Thérèse VAILLANT (BULLIGNY) à Monsieur Alain GRIS (BULLIGNY) ; Monsieur Alain GODARD (GEMONVILLE) Monsieur Eric MATHIEU (ABONCOURT) ; Madame Corinne FERRARO à Monsieur Jean Pierre CALLAIS ; Monsieur Charles MATOS (MOUTROT) à Monsieur Patrick AUBRY (CREZILLES) Madame Laurence BROQUERIE (THUILLEY AUX GROSEILLES) à Monsieur Samuel GRIS ((THUILLEY AUX GROSEILLES) ; Monsieur Cyril BICHET (URUFFE) à Madame Elisabeth DELCROIX (URUFFE).

Avaient donné pouvoir (0) : /

Présents	33	Votants	41	Procuration	8	Pouvoir	0
----------	----	---------	----	-------------	---	---------	---

Secrétaire de séance : Patrick AUBRY

CC_2026_044 Approbation du budget annexe eau potable pour l'exercice 2026

Les budgets annexes, distinct du budget principal proprement dit, mais voté par l'assemblée délibérante de la collectivité territoriale, doivent être établis pour certains services locaux spécialisés, notamment l'assainissement. Ces budgets permettent alors d'établir le coût réel d'un service et d'en déterminer avec précision le prix à payer par ses seuls utilisateurs pour équilibrer les comptes.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2221-11 et suivants, et les articles L2224-1 et suivants,

Vu l'arrêté DCLC2/2025-7 portant mise à jour globale des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Colombey et du Sud Toulais,

Lors de sa séance du 22 janvier 2026, le conseil communautaire a débattu et voté les orientations budgétaires pour l'exercice 2026.

A partir de ces orientations et des besoins recensés, a été élaboré le projet de budget annexe « eau potable » pour l'exercice 2026 présenté par Denis VALLANCE, vice-président délégué aux finances,

Vu la nomenclature comptable M 49 qui s'applique pour les budgets des services publics à caractère industriels et commerciaux, notamment aux services publics de l'eau potable,

Vu la délibération du conseil communautaire n°2024-060 adoptant le règlement budgétaire et financier,

Vu la délibération n°2025-001 en date du 23 janvier 2025 relative à la création du budget annexe eau potable,

Vu la délibération n°2025-003 en date du 23 janvier 2025 fixant les durées d'amortissement des biens pour le budget annexe eau potable,

Vu la délibération n°2025-207 en date du 11 décembre 2025 relative à la dissolution du budget annexe « sécurisation en eau potable »,

Vu la délibération n°2026-009 en date du 22 janvier 2026, relative à la reprise des résultats liés au transfert de la compétence eau potable,

Considérant le débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu le 22 janvier 2026,

Considérant le report de l'adoption du compte financier unique pour l'année 2025,

Le budget primitif présente les prévisions et autorisations de dépenses et de recettes de l'exercice. Il est composé d'une section de fonctionnement et d'une section d'investissement, les recettes et les dépenses ayant été évaluées de façon sincère.

Considérant le projet de budget primitif pour l'exercice 2026 soumis au vote par chapitre et par nature, pour la section de fonctionnement et la section d'investissement,

Les dépenses seront financées par les subventions, l'emprunt, et l'autofinancement.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **ADOpte** le budget annexe « eau potable » tel que présenté comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	1 263 411,70 €	1 263 411,70 €
INVESTISSEMENT	3 772 275,96	3 772 275,96
TOTAL	5 035 687,66 €	5 035 687,66 €

- **PRECISE** que les résultats de l'exercice 2025 sont repris à titre prévisionnel et qu'ils pourront être modifiés dans le cadre d'une décision modificative (ou d'un budget supplémentaire) ultérieurement,



- **ADOPTÉ** le budget primitif de l'exercice 2026 arrêté par chapitre selon le détail suivant :

En section de fonctionnement

DEPENSES FONCTIONNEMENT	BP 2026
011 - Charges à caractère général	382 911,70
012 - Charges de personnel et frais assimilés	195 000,00
023 - Virement à la section d'investissement	272 000,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	161 400,00
65 - Autres charges de gestion courante	15 000,00
66 - Charges financières	111 020,00
67 - Charges spécifiques	126 080,00
Total général	1 263 411,70

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2026
002 - Résultat de fonctionnement reporté	232 311,70
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	37 500,00
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	922 700,00
75 - Autres produits de gestion courante	-
77 - Produits spécifiques	70 900,00
Total général	1 263 411,70

En section d'investissement :

DEPENSES INVESTISSEMENT	BP 2026
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	37 500,00
041 - Opérations patrimoniales	80 000,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	107 550,00
20 - Immobilisations incorporelles	75 000,00
21 - Immobilisations corporelles	653 695,96
23 - Immobilisations en cours	2 818 530,00
Total général	3 772 275,96

RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2026
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	118 409,96
021 - Virement de la section de fonctionnement	272 000,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	161 400,00
041 - Opérations patrimoniales	80 000,00
10 - Dotations, fonds divers et réserves	912 523,00
13 - Subventions d'investissement	2 227 943,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	-
Total général	3 772 275,96

Le secrétaire de séance
Patrick AUBRY

Le Président,
Philippe PARMENTIER

